



®Safeway KA

Dégivreur de piste

Description du produit

Safeway KA est un dégivreur liquide efficace pour les pistes et les aires de stationnement et de manoeuvres. C'est un produit de haute technologie qui répond à de strictes exigences écologiques.

L'acétate de potassium, le composé actif dégivreur de Safeway KA, qui abaisse le point de fusion, et les inhibiteurs spécialement conçus, assurent que les matériaux utilisés dans la construction d'avions ne soient pas endommagés. Le laboratoire de Deutsche Lufthansa a évalué Safeway KA en conduisant des essais selon le document Boeing D6-17487. Safeway KA a été testé non seulement sur des peintures et des plaques d'acrylique transparentes mais aussi sur divers métaux pour évaluer son effet corrosif; le test de corrosion de type sandwich, un test spécial de corrosion d'aluminium et le test de fragilisation à l'hydrogène ont aussi été conduits.

De plus, Safeway KA rencontre les exigences de l'AMS 1435, testé par le Matériel scientifique international Inc. (SMI).

Un contact avec un dégivreur à base d'acétate peut causer de la corrosion sur des métaux galvanisés.

Lorsqu'utilisé en conjonction avec l'équipement mécanique du département d'entretien d'aéroport et des techniques de vaporisation modernes, Safeway KA permet à la neige et à la glace d'être clarifiées rapidement et économiquement. Il donne de plus une protection à long terme contre le regivrage, si un traitement préventif d'aires clarifiées ou celles qui n'ont pas encore été regivrées est donné. Ceci peut sauver du temps et de l'argent.

Données techniques

Apparence		incolors et claire
Densité à 20°C (DIN 51757)	g/cm ³	1.27-1.29
Indice de réfraction N _D à 20°C (DIN 51423)		1.390-1.400
Contenu d'eau (DIN 51777)	%	48-51
Valeur pH (ASTM D 1297)		9.0-10.5
Point d'éclair (DIN 51376)	°C	>100
Température d'ignition (DIN 51794)	°C	>350
Classe de température (DIN 557165/VDE 0165)		T1
Viscosité cinématique (DIN 51562)		
à 20°C	mm ² /s	4-5
à 0°C	mm ² /s	9-11
à -10°C	mm ² /s	13-18
Point d'ébullition	°C	116



Sel Warwick
807 boul.
Pierre-Roux Est
Victoriaville Qc.
G6t 1T7

Résultats des tests

Test de corrosion Deutsche Lufthansa (ASTM F 483)	
Revêtement d'aluminium 2024-T3	réussi
Magnésium AZ 318	réussi
Titane Mil-T 9046	réussi
Acier 4130 MIL-S-13729	réussi
Fer galvanisé DIN 1541	réussi
Cuivre DIN 17670 2.0090.00	réussi
Acier revêtu de cadmium 4130 BAC 5718	réussi
Alu. rev. DIN 17670 2.0121.26	réussi
Test de fragilisation à l'hydrogène ASTM F 519	pas fragilisé
Compatibilité avec les matériaux de construction d'avions conformément à la spécification Deutsche Lufthansa (Basisig DG-17487)	conforme

Écologie et toxicologie

Recherchés à l'égard des substances dangereuses (GHS Stoff)		nécessite pas d'étiquette d'avertissement de danger
Classification de risque de l'eau (WGK)		0
Toxicité aiguë pour poissons (truite)(orfe dorée)CL ₀	mg/kg	> 2000
Tolérance cutanée		non-irritant
Toxicité de L. neobornae m. gress		non-irritant
Toxicité aiguë pour poissons (truite)(orfe dorée)CL ₀	mg/l	>1000 après 96 hrs
Toxicité bactérienne selon EC ₀	mg/l	>12500
Valeur ¹⁾ DOB ₅	mg O ₂ /g	300
Valeur ²⁾ DOC	mg O ₂ /g	130
Valeur ³⁾ DOB ₅ /DOC		0.9; bonne dégradabilité
Élimination de DOC dans le test modifié De Zahn-Wellens ⁴⁾		après 3 hrs 51% élimination
Élimination de DOC ⁵⁾ dans le test modifié De Zahn-Wellens		après 24 hrs 99% élimination après 3 hrs 51% élimination après 24 hrs 98% élimination

- 1) Demande d'oxygène biologique après 5 jours. Pour tester l'effet d'un microorganisme à basse densité (ex. Dans les sorties principales de traitements d'égouts ou dans les sols) la DOB₅ d'une dilution conformément à la partie DIN 38409 partie 51 est donnée.
- 2) Demande d'oxygène chimique ; indique le montant maximum d'oxygène requis pour la décomposition complète d'un produit.
- 3) Définition de dégradabilité; bonne dégradabilité >0.5.
- 4) Test de dégradabilité avec densité bactérienne élevée (DIN 38412 partie 25).
- 5) Carbone organique dissout.

Les résultats des tests éco-toxicologiques ont démontré que Safeway KA a une bonne biodégradabilité et est inoffensif toxicologiquement.

La diminution d'oxygène dans l'eau de surface et de sols ou de l'eau de traitements d'égouts peut être réduite en utilisant Safeway KA au lieu d'un dégivreur conventionnel parce que la demande d'oxygène bactérienne pour décomposer Safeway KA est bien plus basse.

Demande d'oxygène de dégivreurs liquides de pistes (concentration d'application générale)

Isopropanol	approx. 2.1 g O ₂ /g
Urée	approx. 2.1 g O ₂ /g
Méthylène glycol	approx. 1.1 g O ₂ /g
Diéthylène glycol	approx. 1.3 g O ₂ /g
Propylène glycol 1,2	approx. 1.3 g O ₂ /g
Safeway KA	approx. 0.3 g O ₂ /g



Sel Warwick
807 boul.
Pierre-Roux Est
Victoriaville Qc.
G6t 1T7

Expédition et entreposage

Safeway KA est expédié dans des camions-citernes, des camions IBC- porte-conteneurs (1315kg) et dans des bidons de polyéthylène de 225kg. Il peut être entreposé dans des réservoirs d'acier inoxydable, de plastique renforcé de fibre de verre résistant à l'alcali, ou d'acier ordinaire plaqué de résine synthétique.

Recommandations pour l'application

Conseils généraux

Safeway KA est un dégivreur liquide efficace pour les pistes et les aires de stationnement et de manœuvres. L'information suivante a pour but de donner des conseils pour savoir comment appliquer Safeway KA.

L'efficacité de dégivreurs de piste étant influencée par nombreux différents facteurs tels que la surface du matériel, la texture du matériel, la méthode d'application, la température et la condition des vents, la quantité requise de dégivreur peut varier de celle recommandée. Par conséquent, ces tableaux sont seulement conçus pour donner une idée générale des quantités nécessaires dans diverses situations courantes

L'application de Safeway KA est différenciée entre dégivreur et antigivre. Dégivrage signifie l'enlèvement de la glace et de la neige grâce à l'application de Safeway KA. Antigivre signifie l'application préventive de Safeway KA dans le but de protéger la piste quand des conditions de verglas et de neige sont prévues.

Afin d'utiliser le moins de produit chimique dégivreur possible, il serait logique d'appliquer le dégivreur en temps qu'antigivre le plus tôt possible avant la précipitation prévue.

Si une couche de glace ou de neige est déjà formée, Safeway KA devrait être utilisé en conjonction avec un dégivreur solide.

Afin de réduire la quantité nécessaire de Safeway KA celui-ci ne devrait être utilisé seulement que pour dissoudre la couche de glace sur la surface de béton ou d'asphalte. La glace et la neige ne collant pas a la surface devrait être enlevée par un chasse-neige ou un balai-souffleuse.



Sel Warwick
807 boul.
Pierre-Roux Est
Victoriaville Qc.
G6t 1T7

Quantité recommandée

Dégivreur :

Conditions de la piste	-0 à -5°C	-5 à -10°C	en dessous de -10°C
Glace, neige compacte ≤1mm	20 g/m ²	30g/m ²	40g/m ²
Neige, chute de neige	40 g/m ²	50g/m ²	60g/m ²
Glace, pluie verglaçante	50 g/m ²	60g/m ²	60g/m ²

Dans le cas d'une couche de verglas de plus de 3mm, une simple application de Safeway KA ne pénétrera pas la couche de glace. Par conséquent dans cette situation, l'application combinée de Safeway KA et d'un dégivreur solide Safeway SF est recommandée.

Antigivre

Conditions atmosphériques

Taux d'Application

Prévision de pluie verglaçante ou de neige fondante

20 à 30 g/m²

Équipement

Safeway KA peut être vaporisé par des camions vaporisateurs conventionnels. Généralement, des camions vaporisateurs basés sur une barre de vaporisation avec des jets ou des camions vaporisateurs basés sur une plaque rotative capables d'épandre des dégivreurs liquides ainsi que solides sont utilisés. En prenant en considération la densité de Safeway KA, la quantité nécessaire par mètre carré doit être ajustée selon la recommandation du camion épandeur respectif.

Cette information est basée sur notre connaissance présente et est sensée donner des notes générales sur nos produits et leurs usages. Elle ne devrait pas par conséquent être interprétée comme garantissant des propriétés spécifiques des produits décrits ou de leur adéquation pour un usage particulier. Tout droit de propriété doit être observé. La qualité de nos produits est garantie sous les Conditions générales de vente.

Édition : Août 1997